

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**
**► NOM ET ADRESSES**

- Communauté d'agglomération Seine-Eure, CS 10514, 27405, Louviers, F,
- Téléphone : (+33) 2 32 50 89 56,
- Courriel : [juridique@seine-eure.com](mailto:juridique@seine-eure.com), Code NUTS : FRD21
- Adresse(s) internet :
- Adresse principale : <http://www.agglo-seine-eure.fr>
- Adresse du profil acheteur: <https://www.mpe27.fr>

**► COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.mpe27.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :** par voie électronique à l'adresse : <https://www.mpe27.fr>

**► TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre type : Établissement Public de Coopération Intercommunale

**► ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**► ACTIVITÉ PRINCIPALE**
**SECTION II : OBJET**
**► ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**Intitulé :** Concession de Service Public pour la gestion et l'exploitation de trois EAJE (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Numéro de référence :

**Code CPV principal :** Descripteur principal : 85312110

Descripteur supplémentaire :

**Type de marché - Services**

**Description succincte :** la consultation a pour objet de déléguer, par le biais d'un contrat de concession de service public, la gestion et l'exploitation de trois EAJE pour un total de 150 places : - L'EAJE « Pont de l'Arche », est situé 58 rue Général de Gaulle à Pont de l'Arche (27340); - L'EAJE« Cascadine », est situé 76 bis, rue Saint Hildevert à Louviers (27400); - L'EAJE « Casibulle », est situé 21, rue Maigremont à Val de Reuil (27100).

**Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 13 300 000 euros

**Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

**► DESCRIPTION**

**Intitulé :**

Lot n°:

**Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 85312110

Descripteur supplémentaire :

**Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD21

**Lieu principal d'exécution :**

**Description des prestations :** Le Concessionnaire serait notamment en charge des prestations suivantes :

- la réalisation de toutes les démarches administratives nécessaires à la gestion de l'équipement
- la facturation des usagers, l'encaissement des participations et la prise en charge des impayés
- l'accueil des usagers
- la planification de l'accueil des usagers dans un objectif d'optimisation du taux d'occupation
- le respect des normes d'hygiène et de sécurité et des règles fixées par la PMI
- l'entretien courant et le nettoyage, ainsi que l'entretien et la maintenance des équipements
- la gestion financière de l'EAJE
- la fourniture régulière de comptes rendus d'activités.

La rémunération du Concessionnaire s'effectue à minima via la perception :

- des tarifs perçus auprès des usagers (places commercialisées, recettes familles)
- de la PSU (prestation de service unique) versée par la CAF d'une compensation pour obligations de service public de la Personne Publique connue à l'avance pour toute la durée du contrat.

**Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 13 300 000 euros

**Durée de la concession**

Durée en mois : 60

**Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**Informations complémentaires :** Le Concessionnaire gère l'EAJE à ses risques et périls. Il verse à la Collectivité une redevance pour occupation du domaine public. Compte tenu des charges du service public, une compensation pour obligations de service public pourra être versée par la Collectivité au Concessionnaire afin de contribuer à l'équilibre financier du contrat, dans le respect des dispositions de l'art L2224-2 du CGCT.

**Mots descripteurs :** Délégation de service public

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**
**► CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : l'information sur les conditions, indications des informations et documents requis est précisée dans le règlement de consultation.

**Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**Informations sur les concessions réservées**

**► Conditions liées à la concession**

**Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

**Conditions d'exécution de la concession :**

**Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

**Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**SECTION IV : PROCÉDURE**
**► DESCRIPTION**

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

**► RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

12 décembre 2022 - 16:00

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**
**► RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**► INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
**► INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La procédure de passation de la concession (délégation de service public) est menée en application des articles L. 3100-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants du code de la commande publique et les articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le déroulement de la procédure s'effectue selon les règles applicables aux contrats visés aux articles L. 3126-3 et R. 3126-1, 2°, c) du code de la commande publique. La présente consultation est une procédure ouverte. Les candidats sont invités à remettre simultanément leur dossier de candidature et leur offre avant l'heure et la date limite. Les modalités de remises et le contenu des candidatures et des offres sont précisés par le règlement de consultation. En cas de groupement, chaque membre du groupement devra produire les pièces demandées ci-dessous à l'exception de la lettre de candidature présentée en un exemplaire pour le groupement. Les variantes sont autorisées selon les conditions définies au Règlement de la Consultation (Re). Les candidatures sont analysées au regard des garanties professionnelles, techniques et financières, du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue à l'article L.5212-1 du Code du travail, de l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Les garanties sont appréciées globalement pour les groupements candidats

**► PROCÉDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000, ROUEN, F, Téléphone : (+33) 2 35 58 35 00, Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr

**Organe chargé des procédures de médiation :**

**Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative); jusqu'à la signature du contrat - Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du CJA); un mois à compter de la publication de l'avis d'attribution - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires en vertu de l'arrêt no 358994 rendu par le Conseil d'Etat le 4 avril 2014; ce recours doit être exercé dans un délai maximum de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000, ROUEN, F, Téléphone : (+33) 2 35 58 35 00, Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr

**► DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

10 octobre 2022

**► Éléments de facturation :**

**Numéro d'engagement juridique :** CP2022IX005820

**Classe de profil :** Groupement de collectivités

**Siret :** 20008945600012

**Libellé de la facture :** Communauté d'agglomération Seine-Eure Direction Finances/ Budget Principal CS 10514 CS 10514, F-27405 Louviers.

**► Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr>: 12 décembre 2022

**Objet de l'avis :** Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de trois EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

**Nom de l'organisme :** Communauté d'agglomération Seine-Eure

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun